

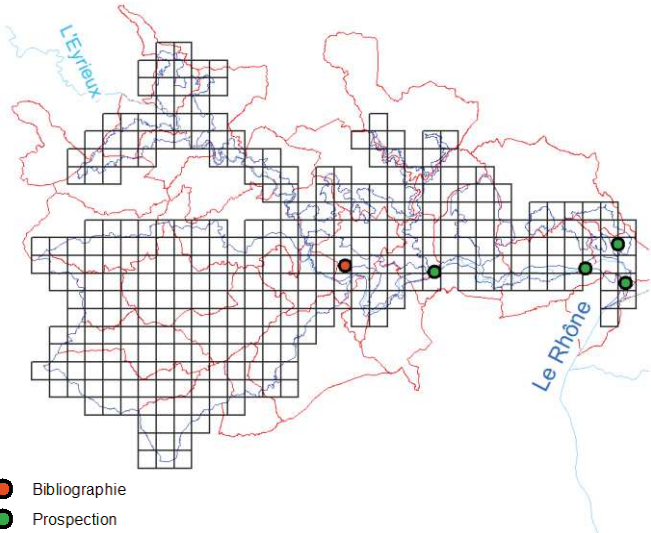


Code N2000 : 1304	<b>GRAND RHINOLOPHE</b> <i>RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM</i> (SCHREBER, 1774)		<b>Assez fort</b>
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	690 sites en France	26 sites en Rhône-Alpes	8 sites en Ardèche
			
Photo : F. Bastélica-Naturalia		Photo : F. Bastélica-Naturalia	
<b>STATUTS DE PROTECTION</b>		<b>STATUTS DE CONSERVATION</b>	
Directive Habitats / Oiseaux	DH II, DH IV	Monde	LC (UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	CR (LR Rhône-Alpes) - EN en hibernation

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Plus grand Rhinolophidé européen, le Grand rhinolophe est facilement reconnaissable à son faciès très particulier en forme de fer à cheval. D'une envergure de 35 à 40 cm et d'un poids de 17 à 30 g, ses milieux de prédilection pour la chasse sont les pâtures entourées de haies hautes et denses. En période hivernale, il se suspend au plafond des cavités souterraines en s'enroulant dans ses ailes noires tandis que, pendant l'été, moulins et autres grandes bâtisses aux multiples étages et aisément pénétrables ont la faveur de l'espèce.

<b>DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE</b>	<b>LOCALISATION SUR LE SITE B6</b>
<p>L'espèce a été contactée par détection acoustique à de faibles reprises. Elle a toutefois été mentionnée dans une cavité (mine) lors des prospections réalisées en 2009 par le PNR MA à Saint-Michel-de-Chabrilanoux et sur l'ENS de la Boissine.</p> <p>Elle est présente dans deux sites Natura 2000 à proximité de celui-ci : B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et de B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône ».</p> <p>Un individu a été observé au Château de La Voulte sur Rhône.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
<b>Caractères morphologiques</b>	
<p>Le Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) possède un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. L'appendice supérieur de la selle est court et arrondi et l'appendice inférieur pointu. La lancette est de forme triangulaire.</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe est suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, avec un aspect caractéristique de cocon. Son pelage est plus ou moins teinté de roux (gris cendré chez les jeunes), sa face dorsale gris-brun ou gris fumé et sa face ventrale est gris-blanc à blanc-jaunâtre.</p>	
<b>Caractères biologiques</b>	
<b>Régime alimentaire</b>	Le régime alimentaire varie en fonction des saisons et des pays. Aucune étude n'a encore été menée en France. Les femelles et les jeunes ont des régimes alimentaires différents. Les insectes coprophages se développant dans les déjections du bétail jouent un rôle primordial pour l'alimentation des jeunes.
<b>Activité</b>	Le Grand rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> ) entre en hibernation d'octobre à avril en fonction des conditions climatiques locales. L'espèce est sédentaire (déplacement maximum connu : 180 km). Généralement, 20 à 30 km peuvent séparer les gîtes d'été de ceux d'hiver. Zones de chasse dans un rayon de 2-4 km, rarement 10 km.
<b>Reproduction</b>	Accouplement de l'automne au printemps. En été, la ségrégation sexuelle semble totale. Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes). Les mises-bas interviennent de mi-juin à fin juillet. Un seul petit est mis au monde chaque année et devient indépendant après 45 jours. <i>Le Grand rhinolophe forme régulièrement des colonies mixtes avec le Murin à oreilles échanquées.</i>
<b>Capacités de régénération et de dispersion</b>	L'espèce est sédentaire et relativement fidèle à ses gîtes. Ses déplacements entre ses gîtes d'hibernation et d'estivage n'excèdent que rarement la trentaine de kilomètres.
<b>Habitats d'espèce</b>	
<b>Habitats de reproduction</b>	Gîtes de reproduction variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles désaffectés, vieux moulins, combles d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mines, grottes et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de gîtes de repos nocturne ou de gîtes d'estivage.
<b>Habitats d'alimentation</b>	Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies pâturées par des bovins ou des ovins, des ripisylves, de landes, de friches. Le Grand rhinolophe étant une espèce de contact, les habitats prospectés présentent en général un paysage très structuré tant verticalement (haies, lisières, talus, cours d'eau, sous-bois...) qu'horizontalement (mosaïque d'habitats semi-ouverts). L'absence de ces structures paysagères est souvent rédhibitoire pour l'espèce.
<b>Habitats d'hivernage</b>	Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines, aux caractéristiques précises : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Europe</b>	En Europe, le Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> ) se rencontre dans toute la partie occidentale, méridionale et centrale du continent jusqu'en Roumanie et aux îles Egéennes. L'espèce est rare et en fort déclin dans le nord-ouest de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Suisse.
<b>France</b>	Présents dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les pays limitrophes. Les populations les plus importantes se concentrent le long de la façade atlantique avec près de 60% des effectifs hivernants nationaux connus. Déclin de l'espèce dans le nord de la France et en Alsace, et faibles effectifs dans le quart sud-est du pays.
<b>Région</b>	Il est noté dans tous les départements, évitant toutefois la haute montagne, les zones fortement urbanisées et les espaces de monoculture intensive (Noblet, 2002). Le nombre de colonies de reproduction dans la région a diminué et le Grand rhinolophe reste localisé, en phase de stagnation ou de régression, avec de faibles effectifs.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
<b>Département</b>	En Ardèche, l'espèce semble essentiellement présente dans la zone subméditerranéenne du département. Elle est notée dans de très nombreux sites d'hivernage, comme sur le site du Pourrat dans les environs d'Annonay et aussi la grotte des Cayres, à Berrias-et-Casteljau où plus d'une centaine d'individus y sont recensés depuis 1997. Une baisse notable y est toutefois constatée depuis 3 ans. La population de Grand Rhinolophe, bien que difficiles à évaluer, semblent continuer à régresser et cela notamment depuis quelques dizaines d'années (Faugier et Issartel, 1993). Le Rhône joue certainement un rôle avec notamment des données de l'espèce sur le site B15 - FR 820 1663 « Affluents rive droite du Rhône », B25 - FR 820 1669 « Rivières de Rompon-Ouvèze-Payre » et sur l'ENS de la Boissine. Il est probable que d'autres gîtes existent pour l'espèce dans ou à proximité du site B6.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE
Le Grand rhinolophe a été observé en gîte, dans un château à La Voulte-sur-Rhône et dans une mine à St Michel-de-Chabrilanoux. Lors des inventaires acoustiques, l'espèce a fait l'objet de quelques contacts acoustiques répartis essentiellement sur la partie ouest du site.

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	R : rare	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	D : Valeur non significative	1

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
<b>FACTEURS NATURELS</b>	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés. Milieux humides, offrant une mosaïque d'habitat.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts.
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). Agriculture extensive et système de haies. Conservation des ouvertures donnant accès aux parties non occupées d'une habitation.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables). Fermeture de sites souterrains, pose de grillages « anti-pigeons » dans les bâtis. Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves. Développement de l'éclairage nocturne, notamment des bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction.

PRECONISATIONS DE GESTION	
<b>HABITAT D'ESPECE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer les corridors écologiques en forêt et entre massifs forestiers ;</li> <li>- Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants) ;</li> <li>- Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien des haies, des pâtures et prairies de fauche) ;</li> <li>- Adapter et limiter les éclairages publics ;</li> </ul>

**PRECONISATIONS DE GESTION****ESPÈCE**

- Limiter/adapter les traitements chimiques (charpentes, bords de route) ;
- Adapter et limiter les éclairages publics ;
- Améliorer les connaissances concernant la biologie de l'espèce. La recherche des colonies de reproduction, lesquelles peuvent accueillir des effectifs importants et de plus souvent associés au Murin à oreilles échancrées, est hautement prioritaire pour la conservation des populations. Les habitats de chasse de cette espèce mériteraient d'être caractérisés. L'impact sur l'espèce de l'utilisation de certains produits vermifuges à forte rémanence est à préciser.
- Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

**INDICATEURS DE SUIVI**

Les connaissances de l'espèce sur le site B6 demandent à être approfondies. Des inventaires ciblés ou de la télémétrie doivent être réalisés afin de localiser les gîtes de parturition de l'espèce mais aussi caractériser ses habitats de chasse au sein du périmètre d'étude. Le ou les sites les plus importants devront faire l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer la dynamique de la population locale.